



HAL
open science

ANALYSE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION DES MIGRATIONS BURKINACOTE D'IVOIRE DANS TROIS REGIONS DE DEPART

Mouoboum Marc Meda, Tebkietta Alexandra Tapsoba, Gabriel Sangli, Hubert
Bonayi Dabire

► **To cite this version:**

Mouoboum Marc Meda, Tebkietta Alexandra Tapsoba, Gabriel Sangli, Hubert Bonayi Dabire. ANALYSE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION DES MIGRATIONS BURKINACOTE D'IVOIRE DANS TROIS REGIONS DE DEPART. *Revue Internationale Donni*, 2021, Organisation sociale, éducation et crise en Afrique, 1 (1), pp.77-89. hal-03684532

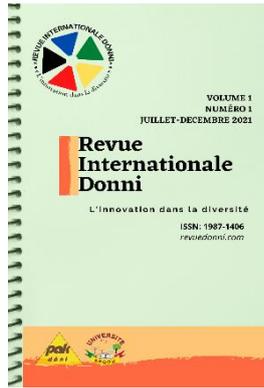
HAL Id: hal-03684532

<https://hal.science/hal-03684532v1>

Submitted on 19 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ANALYSE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION DES MIGRATIONS BURKINA-COTE D'IVOIRE DANS TROIS REGIONS DE DEPART

COMPARATIVE ANALYSIS OF THE EVOLUTION OF BURKINA-COTE D'IVOIRE
MIGRATION IN THREE REGIONS OF DEPARTURE

Mouoboum Marc MEDA, medamouoboum@gmail.com

Tebkieta Alexandra TAPSOBA, teb_kieta@hotmail.com

Gabriel SANGLI, sanglig@hotmail.com

Hubert Bonayi DABIRE, bdabire@issp.bf

(Institut Supérieur des Sciences de la Population ; Université Joseph Ki-Zerbo/Ouagadougou)

REVUE INTERNATIONALE DONNI (RID)

N°1 - volume 1, Juillet 2021

Pages 77-89

ISSN : 1987-1406 / eISSN : 1987-1457

Article disponible en ligne à l'adresse : <https://revuedonni.wordpress.com>

Pour citer cet article :

Meda M. M., Tapsoba T. A., Sangli G., Dabiré H. B., 2021, Analyse comparative de l'évolution des migrations Burkina-cote d'ivoire dans trois régions de départ. *Revue Internationale Donni*, n°1, Volume 1, juillet, p. 77-89.

Ce travail a été financé par le UKRI Global Challenges Research Fund (GCRF) [Grant Reference : ES/S007415/1]

Résumé

L'histoire migratoire du couple Burkina Faso – Côte d'Ivoire montre que toutes les régions du Burkina Faso sont des zones de départ vers la Côte d'Ivoire. Mais ces migrations ne sont ni homogènes, ni statiques. Elles évoluent dans l'espace et le temps. Dans une approche comparative, et à partir de données qualitatives et quantitatives, cet article a analysé l'évolution des migrations des régions du Centre-Ouest, Sud-Ouest et des Hauts-Bassins (notamment à partir du centre urbain de Bobo-Dioulasso), en mettant en exergue les reconfigurations de ces migrations, les acteurs en présence et les stratégies dans les migrations des enfants. Des analyses, il ressort que les migrations des trois régions présentent des schémas d'évolution différents en termes de propension migratoire, de réinsertion professionnelle des migrants de retour et d'accueil des immigrants ivoiriens, d'une part. D'autre part, les stratégies et les pratiques de la migration dans l'enfance se présentent différemment d'une région à une autre.

Mots clés : Migration ; Burkina Faso – Côte d'Ivoire ; Evolution ; Reconfigurations

Abstract

The migration history of Burkina Faso and Côte d'Ivoire shows that all regions of Burkina Faso are departure zones for Côte d'Ivoire. But these migrations are neither homogeneous nor static. They evolve in space and time. Using a comparative approach and qualitative and quantitative data, this article analysed the evolution of migration in the Centre-West, South-West and Hauts-Bassins (particularly from the urban centre of Bobo-Dioulasso) regions, highlighting the reconfigurations of these migrations, the actors involved (return migrants and Ivorian immigrants) and the strategies in the migration of children. The analyses show that migration in the three regions presents different evolutionary patterns in terms of migratory propensity, professional reintegration of returnees and the reception of Ivorian immigrants, on the one hand. On the other hand, the strategies and practices of migration in childhood differ from one region to another.

Keywords: Migration; Burkina Faso - Ivory Coast; Evolution; Reconfigurations

Introduction

La migration internationale burkinabè est caractérisée par une forte émigration par rapport à l'immigration. Cette émigration, notamment celle vers la Côte d'Ivoire a connu des phases d'évolution, depuis ses débuts. L'histoire migratoire du couple Burkina Faso – Côte d'Ivoire va des flux migratoires organisés par les politiques coloniales à caractère forcé jusqu'aux migrations motivées et volontaires de main d'œuvre burkinabè après les indépendances (Cordell, Gregory & Piché, 1996).

Le choix du sujet de cet article portant sur l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire se justifie par un constat empirique. En effet, lors de notre enquête qualitative dans le cadre de l'étude « Migration for Development and Equality » (MIDEQ), il est ressorti des entretiens une certaine évolution des caractéristiques des migrations perçue différemment selon les régions d'enquête. C'est donc du terrain qu'a émergé l'idée d'analyser comparativement l'évolution des migrations dans les trois régions concernées. Autrement dit, le corpus de terrain (notes de terrain, transcriptions d'entrevues individuelles, documents divers) nous a permis de découvrir des questions que nous n'avions pas imaginées avant. En cela, nous nous inscrivons dans la logique de la théorisation ancrée développée par Glaser et Strauss en 1967, et adaptée par Paillé (1994). L'adaptation proposée par Paillé répond plus à notre cas en ce sens qu'elle répond à la question « Que faire avec les données, comment les analyser ? » plutôt qu'à celle consistant à demander « Comment mener une recherche qualitative ? » (Paillé, 1994, p. 149). À la question donc de « Que faire avec nos données » qui suscitent des découvertes, c'est-à-dire des questions auxquelles on n'avait pas pensé, nous avons répondu par l'écriture de cet article.

Bien qu'à des proportions différentes, toutes les régions du Burkina sont des zones de départ vers la Côte d'Ivoire. L'on observe cependant des différences dans les pratiques migratoires.

Comment donc évoluent les pratiques migratoires dans les régions du Centre-Ouest, Sud-Ouest et des Hauts-Bassins ? et qu'est-ce qui caractérise ces évolutions différenciées d'une région à une autre ? Cet article a donc pour objectif d'analyser, dans une approche comparative, l'évolution des migrations de ces trois régions, en s'intéressant particulièrement aux caractéristiques et aux stratégies développées. Les migrations dans ces trois régions ont certes des similitudes mais aussi des singularités en ce qui concerne les schémas migratoires, l'insertion des migrants de retour et la migration des enfants. Pour discuter cette hypothèse, notre travail s'est focalisé sur : i) les reconfigurations des schémas migratoires des trois régions ; ii) les acteurs en présence (migrants de retour et immigrants ivoiriens) ; iii) et les stratégies dans les migrations des enfants.

1. Approche méthodologique

Cet article se base sur les données collectées dans le cadre du projet de recherche MIDEQ. Six zones dont quatre régions (le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, le Centre-Est et le Plateau central) et les deux grands centres urbains du Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) ont été retenues pour l'enquête quantitative et qualitative du MIDEQ. Ces zones d'étude ont été retenues sur la base de leur intensité migratoire avec la Côte d'Ivoire (Dabiré, Koné & Lougué, 2009), et en tenant compte de l'accessibilité desdites zones au regard de la situation sécuritaire du pays.

En effet, selon Dabiré, Koné & Lougué (2009) analysant les résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Burkina Faso de 2006 (RGPH-2006), les principales régions pourvoyeuses d'émigrés au niveau international sont le Centre-Ouest (15,7% des départs), le Sud-Ouest et le Centre-Est (12,3% chacune) et la Boucle du Mouhoun (11,2%). Cette dernière n'a pas été retenue pour l'étude à cause de la situation sécuritaire délétère dans cette région. Par contre, la région des Hauts-Bassins avec 5,2% de taux d'émigration internationale a été retenue, car le centre urbain qu'elle abrite est structurant surtout pour les migrations de retour de la Côte d'Ivoire. Elle accueille 10,2% de Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire, derrière le Centre-Ouest et le Nord avec respectivement 15,1% et 11,9% de migrants de retour en 2003, selon les résultats du RGPH-Burkina 2006.

L'enquête quantitative a été réalisée auprès des ménages. Les publics cibles étaient constitués de ces derniers, d'émigrés en Côte d'Ivoire anciens membres du ménage, de migrants de retour de Côte d'Ivoire et d'enfants âgés de 5 à 17 ans révolus. Il convient de préciser ici que pour cette enquête, seuls les ménages sans aucune expérience migratoire et les ménages qui ont une expérience migratoire seulement avec la Côte d'Ivoire sont éligibles. L'aire géographique concernée par l'enquête a été stratifiée en trois strates dont la première est constituée des villes, la deuxième des chefs-lieux de région, et la troisième du milieu rural. La méthode de tirage utilisée est un tirage à deux degrés. Au premier degré, le tirage des Zones de Dénombrement (ZD) a été fait dans chaque strate et au deuxième degré les ménages ont été tirés (tirage systématique à probabilité égale) dans les ZD. La base de sondage généralement utilisée par les enquêtes au Burkina Faso est la liste des ZD. Il s'agit d'une base de données géographiques qui a consisté en une partition du pays en de petites aires géographiques d'environ 2000 habitats chacune, soit en moyenne 400 ménages. Au dernier recensement de 2019 le Burkina comptait 24000 zones de dénombrement. C'est ce fichier des 24000 ZD qui a servi de base de sondage. Au total, 6044 ménages ont été enquêtés, dont 2132 (35%) ménages étaient non éligibles. Il s'agit des ménages avec des expériences migratoires hors du couloir ou des migrants partis en Côte d'Ivoire depuis plus de 20 ans ou des migrants de retour depuis plus de 5 ans. Il reste ainsi 3912 (65%) ménages éligibles, dont 71 ont refusé de participer à l'enquête. L'enquête quantitative s'est déroulée dans les six zones d'octobre à novembre 2020. Par contre, l'enquête qualitative est toujours en cours. Néanmoins, une première phase de l'enquête qualitative a été réalisée en juillet 2020 dans les régions du Centre-Ouest, Sud-Ouest et le centre

urbain de Bobo-Dioulasso (région des Hauts-Bassins). Le présent travail est alors circonscrit à l'échelle des trois zones où sont réalisées les enquêtes qualitative et quantitative.

Ainsi, pour décrire l'évolution des migrations des régions du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du centre urbain de Bobo-Dioulasso, nous avons mobilisé principalement des données qualitatives collectées à l'aide d'entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont été complétés par des données quantitatives collectées dans ces régions. Dans une approche comparative, les données d'entretiens et les données quantitatives, respectivement, ont fait l'objet d'analyse de contenu et d'analyse descriptive. Pour l'analyse de contenu, nous avons procédé d'abord à un dépouillement manuel des corpus de données. Ensuite, nous avons fait la codification des données qui consistait principalement à repérer les idées significatives contenues dans les discours. Enfin, nous avons procédé à la catégorisation des données en regroupant les segments de discours en catégories/concepts, et à la mise en relation des données en établissant des liens entre les différentes catégories afin de tirer des conclusions. Quant à l'analyse descriptive des données quantitatives, elle a consisté à la production de quelques tableaux de fréquence présentés sous forme de graphiques et à leur interprétation.

2. Résultats

2.1. Schémas pluriels des migrations dans trois régions de départ

Les régions du Sud-Ouest, Centre-Ouest et, dans une moindre mesure, les Hauts-Bassins ont en commun d'être des zones à forte prévalence migratoire vers la Côte d'Ivoire (Dabiré, Koné & Lougué, 2009). En effet, selon le RGPH-Burkina (2006), 77,4% des migrants internationaux vont en direction de la Côte d'Ivoire, en provenance de la région du Centre-Ouest à 15,7%, du Sud-Ouest à 12,3%, et des Hauts Bassins à 5,2% (Dabiré, Koné & Lougué, 2009). Elles ont cependant des caractéristiques migratoires diversifiées. La description de ces caractéristiques repose essentiellement sur trois éléments : le contexte, les activités de réinsertion des migrants de retour et l'évolution des flux d'immigrés ivoiriens.

- **Phénomène vieillissant, nouvelles stratégies : une migration qui se reconfigure**

La région du Centre-Ouest est classée au premier rang des régions du Burkina Faso à forte émigration vers la Côte d'Ivoire, avec un taux d'émigration de 15,7% (Dabiré, Koné & Lougué, 2009 ; RGPH, 2006). Les raisons historiques liées à la politique coloniale et les raisons culturelles ont en partie été à la base de cette culture migratoire de la région.

Encore aujourd'hui, de nombreuses autres raisons expliquent les migrations importantes des populations du Centre-Ouest burkinabè vers la Côte d'Ivoire. La principale raison évoquée lors de nos entretiens est la pauvreté qualifiée d'endémique surtout dans le milieu rural. Rappelons que cette région est classée comme la troisième la plus pauvre des treize (13) régions du Burkina Faso (Zida & Kambou, 2014). Une autre raison mentionnée est l'absence de sites d'orpaillage dans la région. En effet, selon *Benjamin* (un responsable de mairie, entretien du 21/07/2020 à Koudougou), « l'orpaillage pouvait être une solution alternative pour réduire les effets de pauvreté en retenant les populations surtout jeunes dans la région ». Mais l'absence d'une telle opportunité combinée à la pauvreté, semble expliquer la prégnance des migrations de la région vers la Côte-d'Ivoire.

En outre, les migrations actuelles de la région du Centre-Ouest sont caractérisées par un changement et un paradoxe. La commune urbaine de Koudougou et la commune rurale de Nanoro, toutes dans la province du Boulkiemdé, sont citées par nos enquêtés comme des zones à forte émigration vers la Côte d'Ivoire. Cette province se présente comme la principale fournisseuse d'émigration vers la Côte d'Ivoire, à telle enseigne que des localités ivoiriennes portent les mêmes toponymes que certaines localités de Koudougou. Mais contrairement au Boulkiemdé, la province du Sanguié a une histoire migratoire paradoxale. Autrefois province

à forte émigration, le Sanguié est aujourd'hui une zone de la région où il n'y a pratiquement plus de départ en émigration selon nos entretiens. Un des informateurs l'exprime en ces termes : « (...) *La province du Sanguié au départ était une zone à forte émigration vers la Côte d'Ivoire, mais aujourd'hui la tendance a changé, il y a moins de départ des populations du Sanguié vers la Côte d'Ivoire. (...) Les populations de plus en plus restent chez elles et s'investissent dans l'agriculture, la culture maraichère* » (**Robert**, un responsable de mairie, entretien du 22/07/2020 à Koudougou). Des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête qualitative MIDEQ (phase exploratoire), il ressort un tarissement de la migration de cette province. Toutefois, les raisons de ce tarissement n'ont pas été suffisamment saisies par l'enquête qui avait un objectif principalement exploratoire en vue de préparer une étude dans six localités du Burkina Faso, et restent donc à explorer. Une étude de cas permettrait mieux de saisir les facteurs de changement du phénomène migratoire dans le Sanguié.

Aussi, l'histoire de la migration des Hauts-Bassins vers la Côte d'Ivoire est-elle considérée comme une migration culturelle. Mais une des particularités de cette région en matière migratoire est que son volume migratoire est dominé par la communauté dioula. Cette communauté a une forte propension migratoire vers la Côte d'Ivoire, en témoigne un de nos informateurs clés : « *Dans la région des Hauts-Bassins c'est l'ethnie dioula qui émigre le plus vers la Côte d'Ivoire, contrairement aux Bôbô qui émigrent très peu* » (**Bamory** ; un responsable de mairie ; entretien du 23/07/2020 à Bobo-Dioulasso).

A l'instar des autres régions, la dimension historique, la proximité géographique et culturelle, ainsi que les représentations sociales sont encore des éléments qui expliquent non seulement la prégnance de la migration du Sud-Ouest vers la Côte d'Ivoire, mais aussi tendent à la banaliser, à la normaliser. En effet, « *De nos jours la migration des populations de la région de Gaoua vers la Côte d'Ivoire est devenue comme un phénomène normal, qui n'émeut plus autant qu'avant. (...) les gens vont et viennent comme s'ils étaient dans un même territoire* » (**Charles**, un responsable de la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ; entretien du 27/07/2020 à Gaoua).

Mais même si les mouvements vers la Côte d'Ivoire sont encore importants, nos entretiens révèlent qu'il y a un vieillissement de ce phénomène, en le justifiant par le fait qu'il y a de moins en moins de nouveaux migrants vers cette destination. Ceux qui y migrent actuellement sont généralement des anciens migrants qui ont surtout des investissements en Côte d'Ivoire et les nouveaux migrants qui y vont encore sont en réalité des relais ou des héritiers des parents propriétaires de plantations. Ce sont donc les investissements dans les champs de plantations qui maintiennent la circulation migratoire des populations du Sud-Ouest vers la Côte d'Ivoire. Contrairement au Centre-Ouest, l'orpaillage grandissant dans le Sud-Ouest multiplie les migrations internes qui concurrencent les migrations vers la Côte d'Ivoire.

En somme, le phénomène migratoire vieillit et tarit dans les trois régions explorées en ce sens que les nouveaux départs sont concurrencés par d'autres situations comme l'orpaillage et les investissements agricoles. Néanmoins, on est loin de penser à une fin de ces migrations car elles se reconfigurent en développant des stratégies de perpétuation. Le phénomène vieillit mais se maintient grâce aux migrants relais dans les champs de plantation installés en Côte d'Ivoire. Un autre point de comparaison des trois régions observées en matière de migration est la question de réinsertion des migrants de retour.

- **Une diversité d'insertion professionnelle du retour de la migration**

Les retours de la migration se font de façon diverse mais sont toujours des moments et des facteurs importants de changements dans la société. Aller en migration, en principe, repose toujours sur un projet social, et les retours sont toujours des occasions d'évaluer l'expérience migratoire de ceux qui sont partis.

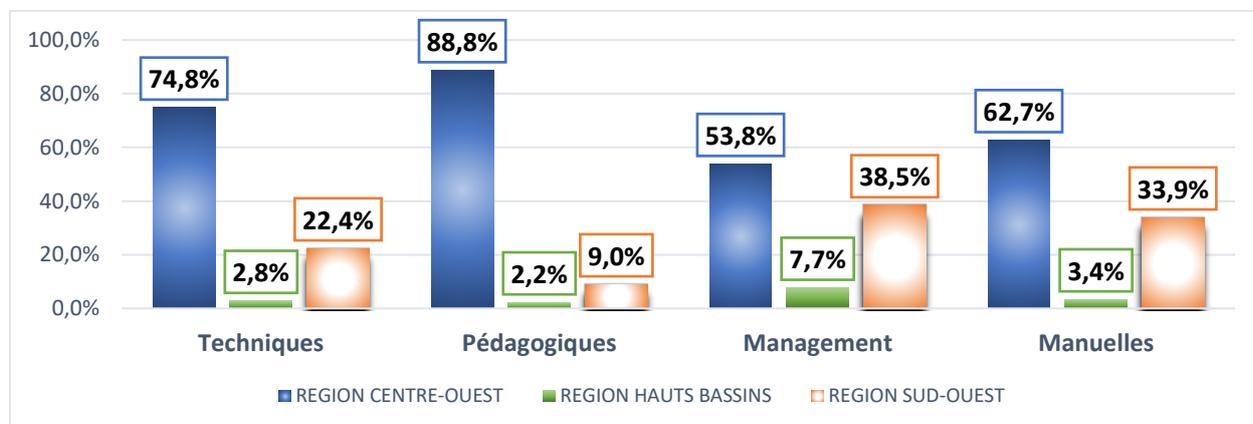
La question du retour des migrants ne renvoie donc pas seulement à la réalisation du retour en tant que telle, mais aussi à la réinsertion ou à la ré-émigration après le retour (Flahaux, Eggerickx & Schoumaker, 2017). Parmi les migrants de retour interrogés lors de l'enquête quantitative du MIDEQ, 44,82% ont des projets de quitter le Burkina Faso dans l'avenir (ré-émigration), contre 47,37% qui comptent rester (insertion ou réinsertion), et 7,81% indécis à la question posée. Dans tous les cas, la situation de retour est un marqueur de changement de statut et de différence entre ceux qui ont fait l'expérience de la migration et ceux qui n'en ont pas fait.

Cette différence se remarque dans le domaine des activités professionnelles. Les migrants de retour de la Côte d'Ivoire sont beaucoup plus entrepreneurs que ceux restés au pays. « *Forgés par le milieu ivoirien, les migrants de retour sont sans complexe dans tout ce qu'ils font ; et pour cela, ils s'en sortent souvent le mieux* » (**Benjamin** ; un responsable de mairie, entretien du 21/07/2020 à Koudougou). Un autre informateur va dans le même sens :

Les migrants de retour ne sont pas toujours mieux que ceux qui sont restés au pays. Mais leur avantage, ils ont plus l'esprit et le courage d'entreprendre surtout quand ils reviennent. Ayant vécu l'expérience des deux pays, beaucoup prennent conscience qu'on peut rester chez soi et réussir. Ils investissent beaucoup dans l'immobilier ; par contre, ceux qui restent croient qu'il n'y a rien au Burkina Faso, qu'on ne peut rien faire d'autre. (**Robert** ; un responsable de mairie, entretien du 22/07/2020 à Koudougou)

En plus du caractère, de la vision et de l'esprit entrepreneurial que les migrants de retour renforcent au cours de leur expérience migratoire, ils acquièrent également diverses compétences et connaissances. Il s'agit notamment des compétences techniques, pédagogiques, manuelles et des compétences en management (figure 1) qu'ils mobilisent pour leurs initiatives.

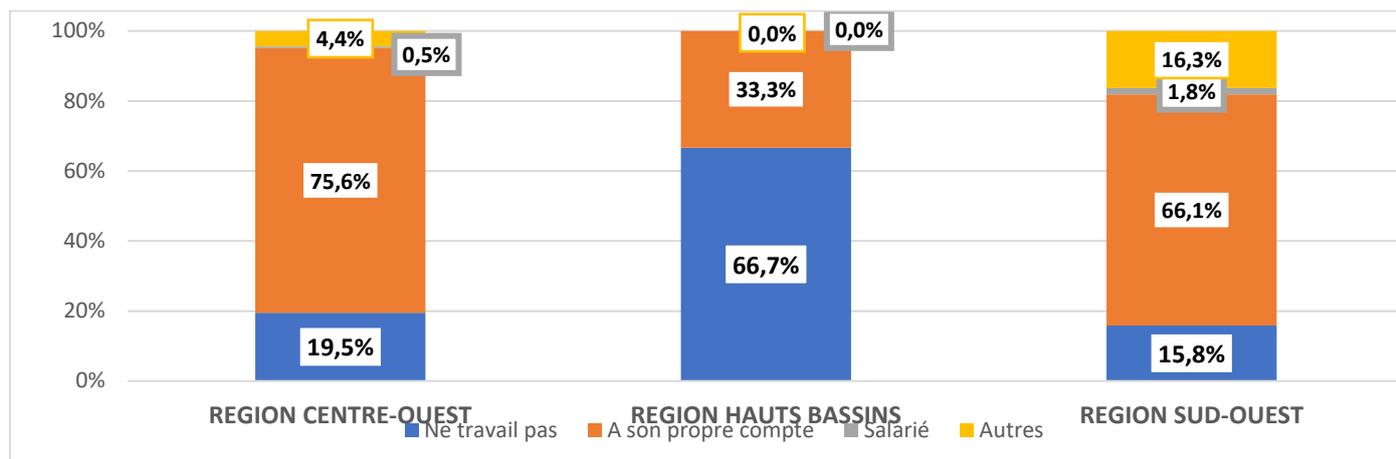
Figure 1 : Compétences acquises en migration par les migrants de retour par région



Source : Données de l'enquête MIDEQ

L'ensemble de ces compétences, connaissances et vision acquises se révèle dans le statut d'emploi des migrants de retour (figure 2) et surtout dans leurs activités entrepreneuriales. Beaucoup de migrants de retour soit 75,6% au Centre-Ouest, 66,1% au Sud-Ouest et 33,3% dans les Hauts-bassins travaillent à leur propre compte, ce qui révèle une bonne prédisposition à entreprendre.

Figure 2 : Statut d'emploi du migrant de retour par région



Source : Données de l'enquête MIDEQ

Outre les occupations ordinaires principalement agricoles, nos données d'entretien révèlent que les migrants de retour développent des activités à caractère d'entreprise dans divers domaines, et avec une légère variation selon les régions. Ainsi à Koudougou, dans le Centre-Ouest, les migrants de retour investissent dans les domaines de services tels que l'hôtellerie, le commerce, le transport et l'immobilier. La société de transport SBTA et l'Hôtel Splendid sont régulièrement cités comme des exemples parlants de *success story* de migrants de retour dans cette région.

De même, les migrants de retour de Bobo-Dioulasso se distinguent dans l'entrepreneuriat, principalement dans le secteur du commerce et de l'agriculture. Dans le domaine du commerce (alimentation, grandes boutiques et même le e-commerce), les migrants de retour semblent armés d'audace et sont plus enclins à prendre des risques d'investissement. L'alimentation CAP FASO est l'exemple d'une histoire migratoire confirmant l'hypothèse de l'esprit entrepreneurial des migrants de la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne l'agriculture, les migrants de retour développent le secteur des fruits et légumes qui est un secteur d'échanges florissants avec la Côte d'Ivoire. Ils sont également dans la production de l'anacarde.

A l'instar des autres villes, les migrants de retour à Gaoua se développent dans deux types d'entrepreneuriat : l'entrepreneuriat agricole prioritairement, et l'entrepreneuriat de services dans une moindre mesure. Ce dernier concerne particulièrement les domaines de l'hôtellerie, la restauration, l'immobilier, le transport. Quant à l'entrepreneuriat agricole, c'est surtout dans la culture de l'anacarde et la production fruitière que ces migrants de retour se particularisent. Ayant fait l'expérience dans des champs de plantations agricoles et fruitières en Côte d'Ivoire, ils tentent en fait d'importer les filières et les techniques avec lesquelles ils se sont familiarisés. C'est ainsi qu'en plus de l'anacarde, ils tentent d'expérimenter la production du cacao dans des bas-fonds. La filière anacarde constitue la principale cible de l'entrepreneuriat agricole des migrants de retour au Sud-Ouest et s'organise de mieux en mieux.

En outre, à Gaoua, l'insertion des migrants de retour s'est accompagnée d'un changement socio-spatial, notamment d'une création d'un nouveau quartier dénommé *quartier planteur* avec un nouveau mode de vie. Un de nos informateurs témoigne :

Dans la commune de Gaoua il existe un quartier dénommé « quartier planteur » : c'est un quartier développé par les migrants de Côte d'Ivoire ; ils construisent beaucoup de maisons au modèle ivoirien qu'ils mettent en location ; c'est un quartier où on trouve aussi beaucoup de plantations d'arbres (fruitiers et non fruitiers) par les migrants. (Hubert ; un responsable de mairie ; entretien du 28/07/2020 à Gaoua)

La création du quartier planteur par les migrants de Côte d'Ivoire est la marque d'une catégorie sociale construite par le fait de la migration. Le nom du quartier fait référence à la principale activité exercée par les migrants au pays d'accueil et évoque du même coup la question du transfert de compétences migratoires. Ils y sont pour la plupart des employés dans les champs de plantation, et propriétaires dans une moindre mesure. Nous pouvons dire alors qu'il s'agit ici d'une reproduction sociale des compétences migratoires. Mais à la différence de la reproduction sociale telle que conceptualisée par Bourdieu et Passeron (1970), cette reproduction se fait non pas selon l'appartenance socio-familiale mais selon le contenu de l'expérience vécue et des compétences acquises, indépendamment d'une transmission familiale. Les constructions des maisons sont faites sur les modèles ivoiriens qui se distinguent des modèles utilisés dans la localité. Ce quartier se présente comme un quartier de nouveaux bourgeois qu'on pourrait qualifier de bourgeois de la Côte d'Ivoire.

- De plus en plus d'immigrés ivoiriens en ville burkinabè

La migration des Burkinabè est jusqu'à lors analysée dans un sens unique où ce sont les Burkinabè qui vont en Côte d'Ivoire. Il n'est donc pas perçu l'inverse du scénario où les populations ivoiriennes émigrent vers le Burkina Faso, alors que de plus en plus d'Ivoiriens font du Burkina Faso une destination migratoire, malgré l'absence de statistiques à jour.

En effet, selon les résultats de nos entretiens réalisés à Koudougou, Bobo-Dioulasso et Gaoua, la tendance de l'immigration burkinabè se reconfigure, avec le constat d'une présence croissante d'Ivoiriens au Burkina. On les retrouve dans les centres urbains, travaillant généralement dans le secteur informel, dans les lieux de jouissance et dans divers métiers de nuit comme de jour. C'est ce que confie *Robert* (un responsable de mairie, entretien du 22/07/2020 à Koudougou) : « *Il existe de plus en plus des immigrants ivoiriens à Koudougou qui travaillent surtout dans les secteurs de la restauration, bars, dans l'immobilier, le commerce, la coiffure, les travaux de nuit en général, mais aussi pour les études* ».

Trois catégories d'immigrés ivoiriens se dégagent. La première catégorie concerne ceux qui sont venus en aventure et qui travaillent dans les métiers de rue tels que la restauration, la coiffure, les métiers de nuit, dans les bars, pour être serveurs ou serveuses, et comme des disk jockers (DJ). Cette catégorie semble la plus nombreuse, mais se fait très discrète. Un de nos enquêtés révèle que : « *Il y a des immigrants ivoiriens à Bobo, mais ils se cachent parce qu'ils pensent que c'est un échec pour eux de se retrouver au Burkina Faso pour se chercher* » (*Bamory* ; un responsable de mairie ; entretien du 23/07/2020 à Bobo-Dioulasso).

La deuxième catégorie, elle, est composée d'Ivoiriens venus pour des raisons d'étude. Il s'agit surtout d'études supérieures et autres formations spécifiques.

La troisième catégorie est constituée d'entrepreneurs. Ces immigrants sont animés d'une grande capacité de prises de risque, capitale pour l'entrepreneuriat. Ainsi, ils se montrent très aptes à entreprendre dans le business, le e-commerce, le marketing de réseau, l'import-export, etc. Selon un de nos informateurs :

Ce qui attire les entrepreneurs ivoiriens au Burkina Faso pourrait être la facilité de création d'entreprise au Burkina Faso ; les opportunités d'affaires, car le Burkina Faso est considéré comme un marché encore vierge de beaucoup d'activités selon les ivoiriens ; la facilité grâce au droit OHADA ; le principe de l'agrément unique. (*Aboubacar* ; Conseiller à la Chambre de commerce ; entretien du 23/07/2020 à Bobo-Dioulasso).

Le climat des affaires semble être alors un facteur *pull* qui attire les entrepreneurs ivoiriens au Burkina Faso. Tout comme la réinsertion des migrants de retour, la migration des enfants présente des similitudes mais aussi des nuances dans les régions surtout Centre-Ouest et Sud-Ouest.

2.2. Migration dans l'enfance : stratégies et mutations

En Afrique subsaharienne, la circulation des enfants est un phénomène ancien, connu en premier lieu à travers les travaux anthropologiques sur la pratique du « confiage », élément à part entière des dynamiques familiales africaines (Goody, 1982 ; Jonckers, 1997). Mais aujourd'hui la migration dans l'enfance prend de l'ampleur avec de nouvelles facettes. Elle se présente sous deux formes dans les trois régions d'enquête : une migration accompagnée par les parents et une migration sous forme de trafic.

- Une migration accompagnée par les parents

La migration accompagnée ou encouragée par les parents est cette forme de migration dans laquelle les enfants accompagnent leurs parents ou sont confiés par leurs parents à des proches qui les amènent en migration. Mais cette situation se présente différemment selon nos régions d'étude. À Koudougou dans le Centre-Ouest, la migration des enfants est beaucoup plus visible sur le plan de l'exode rural. « Dans la région il est plus constaté la mobilité interne des enfants, des campagnes vers les centres urbains de la région. Les cas de migration externe des enfants ne sont pas très constatés parce que beaucoup plus clandestins » (**Abdoulaye** ; Un responsable de la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ; entretien du 22/07/2020 à Koudougou). De ce témoignage ressort un autre aspect important de la migration des enfants : la clandestinité de leur mouvement migratoire transfrontalier. Cette clandestinité s'explique par le déphasage entre ce que la société pense des enfants et ce que clament les acteurs institutionnels de protection des enfants.

A Gaoua la migration des enfants en particulier présente une autre figure. « Il y a la migration facilitée par les parents des enfants eux-mêmes, et le trafic des enfants qui est très fréquent et se passe aussi souvent avec la complicité des parents et avec les transporteurs » (**Hubert** ; un responsable de mairie ; entretien du 28/07/2020 à Gaoua). Dans la migration facilitée, les parents encouragent ou poussent les enfants à migrer, à travers des discours incitatifs. Ce type de discours touche l'orgueil, éveille la curiosité et suscite le défi des enfants qui tentent l'expérience.

La problématique de la migration accompagnée se prête à une question de perceptions et de représentations sociales. Pour les parents, l'enfant se consolide et devient homme en allant braver la vie en dehors du cocon familial. Il doit faire honneur à ses parents en faisant comme les autres jeunes de son âge, aller en aventure en Côte d'Ivoire. Outre cet objectif d'honneur et de socialisation, l'émigration des enfants d'un ménage répond à des enjeux économiques. Dans ce cas, l'enfant s'en va en Côte d'Ivoire ou ailleurs avec une mission, celle de participer ou même de subvenir aux besoins vitaux de la famille. Selon les formes de départ, l'enfant peut ne pas avoir conscience de la mission à laquelle il est soumis. C'est par exemple le cas où l'enfant est confié à un émigré qui, par entente directe, doit retourner les bénéfices du travail de l'enfant aux parents de ce dernier. De ce fait, la migration des enfants répond à une logique de socialisation et de survie.

Par contre, dans la conception des institutions de protection des enfants, l'enfant est une personne fragile dit mineur qu'il faut protéger. Autrement dit, il doit être exempté de certaines activités et pratiques, dont l'émigration pour le travail. Cette vision est parfois considérée par les parents comme une aberration qui ne s'arrime pas avec leurs perceptions de l'enfant. Alors, logiques sociales et logiques législatives s'affrontent, et c'est l'enfant qui se trouve dans une situation de l'entre-deux.

- Une migration sous la forme d'un trafic

La définition de trafic ou traite des enfants est controversée. Ce phénomène se caractérise par le recrutement, le transport, le transfert et l'hébergement de toute personne par différents procédés. Il peut s'agir de recourir à la ruse, à la force ou à toutes autres formes de contrainte

(enlèvement, tromperie, fraude) ainsi que l'abus d'autorité (El-Oumar, 2009). Dans les sociétés traditionnelles, le « *placement d'enfant* » ou le confiage n'avait rien de dégradant puisqu'il traduisait la solidarité légendaire des familles en Afrique (Dabiré, 2001, 2002). De nos jours, le trafic des enfants a laissé place à un système avide de main-d'œuvre infantile qui s'apparente à un simple esclavage dont l'enfant est l'objet.

En fait, le placement traditionnel normalise le départ des enfants dans le contexte du trafic. Concrètement, les trafiquants profitent de l'existence de cette tradition pour masquer leur pratique mercantile ou cupide. Progressivement, ce phénomène prend de nouvelles formes avec la complicité ou la naïveté des parents des enfants. C'est le cas par exemple dans les trois régions explorées.

Dans le Centre-Ouest « (...) *le trafic des enfants a changé de forme et échappe à la vue des autorités compétentes* » (**Abdoulaye** ; Un responsable de la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ; entretien du 22/07/2020 à Koudougou). En plus de s'assimiler au placement traditionnel pour légitimer leurs actes, les acteurs du trafic des enfants développent en complicité avec les parents, de nouvelles stratégies pour tromper la vigilance des autorités. Ce sont donc ces stratégies qui masquent le phénomène du trafic des enfants. Cette tromperie se lie dans les propos suivants : « *Les activités développées au niveau de la région et le fait aussi que la région ne soit pas frontalière avec la Côte d'Ivoire peuvent expliquer en partie le fait que la mobilité des enfants vers la Côte d'Ivoire n'est pas très développée comme ailleurs* » (**Abdoulaye** ; Un responsable de la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ; entretien du 22/07/2020 à Koudougou). Ce discours contradictoire à ceux qui disent plutôt que la mobilité des enfants est vraiment une réalité, justifie l'opinion selon laquelle la mobilité des enfants (trafics surtout) prend de nouvelles formes (stratégies) qui échappent aux autorités. D'une part, ces contradictions révèlent la complexité du phénomène tant dans sa conception que dans ses formes de pratiques. D'autre part, elles interrogent la capacité des autorités à maîtriser ce phénomène.

Contrairement à Koudougou où les autorités semblent méconnaître ou nier l'existence du trafic des enfants, à Gaoua ce phénomène est reconnu par toutes les personnes interviewées, y compris des responsables d'institutions en charge de la gestion de ce phénomène. En témoignent les passages suivants : « *Le trafic des enfants est fréquent dans la région ; la région est aussi comme un lieu de transit ; beaucoup de cas de trafics d'enfants interceptés proviennent d'autres régions* » (**Hermann** ; Un responsable du service de la famille et de l'enfant à la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ; entretien du 27/07/2020 à Gaoua). Un autre informateur renchérit : « *La plupart des enfants interceptés proviennent d'autres régions et viennent dans la région du Sud-Ouest à la faveur de l'orpaillage et ses corollaires ou veulent transiter pour aller en Côte d'Ivoire* » (**Aboubacar** ; Un responsable de Gouvernorat ; entretien du 27/07/2020 à Gaoua).

Lorsque les enfants quittent leur lieu d'origine, ils ont pour destination soit les sites d'orpaillage de Gaoua, soit la Côte d'Ivoire en passant par Gaoua. Le phénomène est certes, reconnu, mais sa gestion échappe aussi aux institutions compétentes. C'est ce que reconnaît un responsable des transporteurs :

Le trafic des enfants est un phénomène très pratiqué sous diverses formes. Les acteurs développent toujours des stratégies pour échapper aux forces de l'ordre en utilisant des intermédiaires qui souvent se font passer pour les parents des enfants trafiqués, mais aussi à la faveur du laxisme dans le contrôle » (**Moumouni** ; Fautière des transporteurs ; entretien du 28/07/2020 à Gaoua).

Malgré tous les mécanismes de barrières mobilisés par la faitière des transporteurs en collaboration avec les forces de l'ordre et les pères éducateurs, le phénomène persiste, et plusieurs causes l'expliquent. Ces causes sont d'ordre économique, social et culturel.

Sur le plan économique, l'état de pauvreté des populations surtout rurales les entraîne à développer différentes initiatives. En situation extrême, les familles pauvres n'élèvent pas leur niveau de vigilance vis-à-vis des trafiquants avant de laisser partir leur progéniture.

Par ailleurs, la perception sociale occupe une grande place dans la prégnance de ce phénomène. Il y a un grand écart dans la définition du temps de l'enfance. Si pour la législation moderne le statut de l'enfant est intimement lié à son âge, ce n'est pas le cas dans les conceptions traditionnelles, où l'enfance finit très tôt et est plutôt liée à la morphologie physique de l'individu. Dans cette conception, l'enfant avant même d'atteindre ses 18 ans considérés comme l'âge de la majorité, est déjà soumis à certaines réalités d'adulte. Il doit affronter des épreuves qui, selon ces conceptions, doivent participer à sa socialisation et à sa maturité.

Il y a un mythe dans les communes de Malba et Nako selon lequel l'enfant à partir d'un certain âge doit quitter le village sous peine de devenir aveugle à cause de la mouche tsé-tsé qui cause la cécité ; mais derrière ce mythe se trouve en réalité des actes de sorcellerie qui font fuir les enfants pour échapper au sort (**Moumouni** ; Faitière des transporteurs ; entretien du 28/07/2020 à Gaoua).

Ce témoignage confirme non seulement l'impact de la culture sur la migration des enfants, mais aussi souligne la question des représentations sociales qui pèsent sur ce phénomène. La croyance à ce mythe favorise et légitime la migration des enfants. En effet, ces derniers migrent de force ou de gré pour éviter les représailles sociales qui se traduisent par des sanctions mystico-religieuses.

3. Discussion

Plusieurs travaux ont permis de faire un éclairage sur les migrations séculaires des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire (Boyer & Lanoue, 2009 ; Dabiré, Koné et Lougué, 2009 ; Zongo, 2009). Toutefois, ces migrations ont longtemps été conçues comme un ensemble de pratiques homogènes à toutes les zones de départ du Burkina Faso. Même si la dimension dynamique de ces migrations existe dans plusieurs de ces travaux surtout les plus récents, il convient de noter que l'accent est toujours mis sur une évolution homogène, c'est-à-dire, un phénomène national qui évolue de la même manière dans les zones de départ. Au-delà donc de la dynamique des migrations Burkina-Côte d'Ivoire vue sur le plan holistique, cet article dans une logique de *méso-analyse* a mis l'accent sur une dynamique plutôt différenciée selon les régions de départ.

Les cas de trois régions étudiées ont montré comment les migrations évoluent suivant les particularités de chaque région. Dans la région du Centre-Ouest, les migrations connaissent une reconfiguration géographique se traduisant par un tarissement dans la province du Sanguié et des flux importants dans les autres provinces de la région, notamment dans le Boulkiemdé. En outre, les migrants de retour dans les trois régions ont en commun un potentiel entrepreneurial, mais les domaines d'entreprise de pointe varient légèrement d'une région à une autre. À Koudougou dans le Centre-Ouest, c'est l'entrepreneuriat dans l'hôtellerie, le transport, la restauration qui est privilégié ; à Bobo-Dioulasso c'est plutôt les entreprises d'alimentation, de grandes boutiques de vente et le e-commerce qui sont en avant ; et au Sud-Ouest, c'est l'entrepreneuriat agricole qui est dominant avec la filière anacarde et la production fruitière. Quant à la migration des enfants, elle se présente sous deux formes : une migration accompagnée et une forme de trafic avec la complicité ou l'ignorance des parents. Cette dernière forme surtout se caractérise par un déguisement et des stratégies développées pour se maintenir et échapper au contrôle des institutions de protection de l'enfant.

Conclusion

Au-delà de partager des frontières géographiques, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont intimement liés par leur histoire essentiellement coloniale. La présente étude a permis de montrer que dans les régions des Hauts Bassins, du Sud-Ouest et du Centre-Ouest, de nouveaux schémas migratoires se dessinent, offrant de voir la migration Burkina Faso – Côte d'Ivoire sous l'angle des dynamiques régionales. En effet, l'enquête quantitative et qualitative a montré que l'idée du cultivateur percevant la Côte d'Ivoire comme un eldorado constitue une image vieillissante de la migration Burkina Faso – Côte d'Ivoire.

Premièrement, les mouvements de populations vers la Côte d'Ivoire se sont peu à peu taris dans les zones historiquement connues pour être pourvoyeuses en migrants. Cet état de fait est essentiellement dû au développement de la culture maraichère mais aussi de l'orpaillage, qui retient une bonne partie des candidats à la migration. On note cependant une persistance de la migration vers la Côte d'Ivoire qui est le fait d'anciens migrants ayant leurs investissements en Côte d'Ivoire, ou de la proximité culturelle de certaines zones.

Deuxièmement, il convient de souligner le rôle du retour et de la réintégration des anciens migrants. En effet, le capital social, financier et humain acquis en migration est essentiel pour les migrants de retour dans leur réinsertion dans le pays d'origine. Par le développement de nouvelles entreprises, qui créent des opportunités d'emploi au Burkina Faso, ces derniers peuvent freiner les velléités de migration de leurs pairs, tout en tirant pleinement partie de leur migration.

Troisièmement, l'existence du phénomène de la migration des enfants qui peut parfois prendre la forme inquiétante de trafic vers les zones cacaoyères ou aurifères en Côte d'Ivoire se développe avec des stratégies qui échappent au contrôle.

Bibliographie

BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, 1970, *La Reproduction : éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, Collection : Le Sens commun, 284 pp.

BOYER Florence et LANOUE Eric, 2009, « De retour de Côte d'Ivoire : migrants Burkinabè à Ouagadougou », In BOYER Florence (coord.) et DELAUNAY Daniel (coord.), *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire*, Ouagadougou (BKF), Paris : IRD, Université Paris 1, p. 75-101.

CORDELL Dennis O., GREGORY Joël W. et PICHÉ Victor, 1996, *Hoe and Wage. A social History of a circular migration system in West Africa*, West view Press, Oxford, 384 pp.

DABIRE Bonayi Hubert, 2001, « Le confiage des enfants, alternative à une transition de crise », *actualité Scientifique-Les transitions démographiques des pays du sud*, p. 407-421.

DABIRE Bonayi Hubert, 2002, « Le sexe et le statut de l'enfant dans le ménage – enfant confié ou enfant du couple peuvent-ils être des facteurs de discrimination », in EGGERICKX Thierry et MAZOUZ Mohammed (coord.), *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Collection : Actes et publications de colloques, Paris, AIDELF, volume 1, p. 19-30.

DABIRE Bonayi, KONE Hamidou et LOUGUE Siaka, 2009, « Recensement général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH du Burkina Faso-2006) : analyse des résultats définitifs », Thème 8 : migrations, rapport d'analyse. [En ligne, http://cns.bf/IMG/pdf/theme_8_migrations_fin_f.pdf], Consulté le 07 août 2020.

EL-OUMAR Aboubakar, 2009, *Le trafic des enfants au Bénin : analyse des conditions socio-juridiques et du cadre administratif*, mémoire de Maîtrise en sciences juridiques, Université de Parakou, Bénin.

FLAHAUX Marie-Laurence, EGGERICKX Thierry & SCHOUMAKER Bruno, 2017, « Les migrations de retour en Afrique », *Espace populations sociétés* [En ligne, <http://journals.openedition.org/eps/7081>] Consulté le 15 septembre 2020.

GOODY E., 1982, *Parenthood and Social Reproduction. Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 348 pp.

JONCKERS D., 1997, « Les enfants confiés », In PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Les études du CEPED n° 15, Paris, CEPED/ENSEA/INS/ORSTOM/URD, p. 193-208.

PAILLÉ Pierre, 1994, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, (23), p. 147-181, [en ligne, <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1994-n23-crs1517109/1002253ar.pdf>] Consulté le 30 juin 2021.

ZONGO Mahamadou, 2009, « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire », *Hommes & migrations* [En ligne, <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/325>] Consulté le 07 août 2020.